# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 25 septembre 2014 1.1

## ADMINISTRATION GENERALE

APPROBATION DES DECISIONS MUNICIPALES

PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LA CONVOCATION A LA SEANCE

DU 3 JUILLET 2014, EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22

DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'il lui a accordé une délégation de pouvoirs en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement, à Martine SCHMÜCK, première adjointe. Depuis la convocation à la séance du 3 juillet 2014, les décisions municipales suivantes ont été prises :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 2014.31 | Location et entretien des vêtements de travail pour les besoins des agents communaux - Approbation du marché  *Passé avec ELIS de Riorges pour un montant maximum annuel de 30 000 € TTC, pour une durée de deux ans. Reconductible une fois un an* | 30 juin 2014 |
| 2014.32 | Contrôle annuel des moyens de lutte contre les incendies - Approbation du marché  *Passé avec l'entreprise APS de Saint-Priest (Rhône) pour un montant maximum annuel de 10 000 € TTC – Un an à compter du 01/08/2014, reconductible trois fois* | 3 juillet 2014 |
| 2014.33 | Prestations de service de gardiennage, de sécurité et de télésurveillance - Approbation des marchés  *Passé avec :*  *- lot 1 "télésurveillance des locaux municipaux" : société SCUTUM de Rungis (Val de Marne) pour 1 500 € TTC minimum et 3 000 € TTC maximum*  *- lot 2 "sécurité des manifestations" : société AIS de Roanne pour un montant maximum de 7 000 € TTC*  *- lot 3 "ouverture et fermeture des parcs publics" : société AIS de Roanne pour un montant maximum de 20 000 € TTC*  *Marchés conclus pour un an à compter du 01/09/2014, renouvelables deux fois un an* | 3 juillet 2014 |
| 2014.34 | Contentieux plan local d'urbanisme - Indivision CHOPELIN c/commune de Riorges (requête n° 14LY00719 - Cour Administrative d'Appel de Lyon) - Autorisation d'ester en justice  *Et désignation de Maître COMBARET, avocat au Barreau de Lyon pour défendre les intérêts de la commune* | 7 juillet 2014 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 2014.35 | Cartes à puce conducteurs - Approbation du contrat de service "NAE"  *Passé avec le Centre de Gestion de l'Imprimerie Nationale de Douai (59502) – Adhésion au contrat de services gratuit* | 10 juillet 2014 |
| 2014.36 | Acquisition de blousons haute-visibilité - Consultation publique - Approbation du marché  *Passé avec l'entreprise GEDIVEPRO de Montluçon (Allier) pour un montant de 8 764,80 € TTC* | 11 juillet 2014 |
| 2014.37 | Propriétés communales - Location de la chasse à un particulier - Approbation du bail  *Passé avec M. Alain LACOTE, pour une durée de un an, renouvelable deux fois – 70,78 €/an* | 1 septembre 2014 |

Le conseil municipal donne acte au maire de ces décisions.